



Guide pratique

du tri multiflux

des déchets ménagers

Pays de Sarre-Union
Communauté de Communes



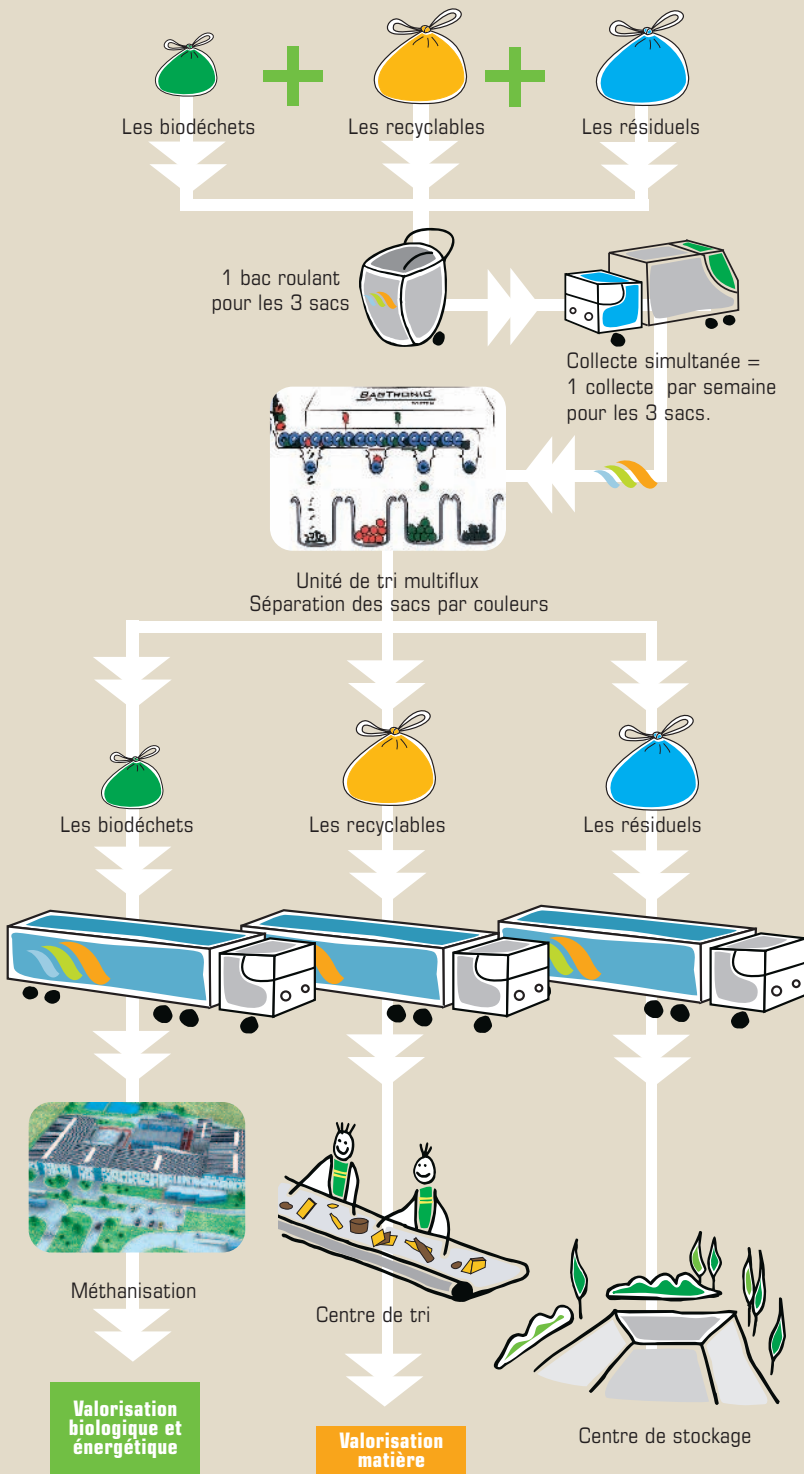
Nos déchets ont de la ressource !

www.syde.me.fr

syde.me
Syndicat Mixte de Transport et de Traitement
des Déchets Ménagers de Moselle-Est

trions.multiflux@syde.me.fr

De la collecte au traitement



Le Sydeme et ses collectivités adhérentes ont choisi de mettre en place une filière de valorisation énergétique et biologique par méthanisation qui rend nécessaire une collecte sélective spécifique des biodéchets.

Par conséquent, il a été instauré un dispositif innovant de collecte des déchets ménagers triés à la source, baptisé «collecte multiflux simultanée». Vos biodéchets, vos recyclables ainsi que vos résiduels sont collectés ensemble, une fois par semaine, dans le même bac roulant.

Ce nouveau système permet de séparer les biodéchets sans rajouter une collecte supplémentaire et d'intégrer lors d'un seul et même passage la collecte des recyclables.

De cette manière, le Sydeme optimise le transport des déchets ménagers en limitant le nombre de kilomètres parcourus par les véhicules de collecte. Cette collecte multiflux permet donc à la fois de mieux maîtriser les coûts de gestion des déchets ménagers et d'engendrer des bénéfices environnementaux.



Ce système de collecte nécessite toutefois de distinguer les trois fractions de déchets afin de pouvoir les diriger vers les installations de traitement adéquates.

Ainsi, à chacune de ces fractions est associée une couleur de sac : le vert pour les biodéchets, l'orange pour les recyclables et le bleu pour les résiduels.

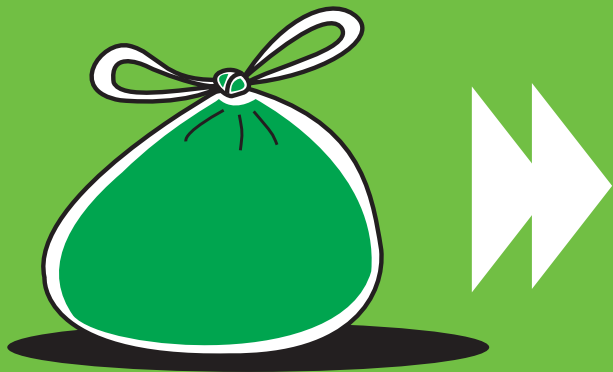
Pourquoi fermer le sac à double nœud ?

Il est primordial de fermer vos 3 sacs à double nœud pour que rien ne s'en échappe durant le transport à partir de votre domicile jusqu'au lieu de tri des déchets. Il ne faut donc pas trop remplir vos sacs, ni fermer des sacs presque vides (ce serait du gaspillage de sacs et de



Les biodéchets dans le **sac vert**

Le tri à la source de ces biodéchets est la meilleure solution pour optimiser la valorisation biologique et obtenir un compost de grande qualité.



Les biodéchets représentent environ 30 % du poids de nos poubelles, soit 100 kg par an et par habitant.

Ces déchets renferment une part organique importante qui, suite à une transformation biologique, génère du biogaz (équivalent à 6,5 litres de gasoil pour 100 kg de biodéchets) et du compost (30 kg).



Déchèterie :



Les tontes de gazon, branchages et feuilles mortes doivent être emmenés en déchèterie.

Ils seront ensuite acheminés vers une plate-forme de compostage où ils seront transformés en compost.

Ce que je dépose dans le sac vert



Préparation de repas :
Épluchures de fruits et de légumes, coquilles d'œufs.



Restes de repas :
Marc de café, sachet de thé, trognon de pomme, pain, restes de viandes et poissons.



Petits déchets verts :
plantes d'intérieur, fleurs fanées.



Papiers souillés :
mouchoirs, essuie-tout, assiettes en carton, petits bouts de papiers, papiers lacérés et petites cartonnnettes.

Et plus encore...
Litière en paille et des copeaux de bois.



Ne mettez pas d'emballages dans le sac vert.

Je fais un double nœud pour fermer le sac.

Je dépose le sac vert fermé dans le bac roulant.

Les recyclables dans le **sac orange**

Le sac jaune transparent devient orange mais rien ne change.



Le tri des recyclables permet d'économiser des matières premières et de l'énergie mais également de préserver la ressource en eau.



Apport volontaire au conteneur à verre des bouteilles, bocaux et pots en verre transparent ou coloré (sans capsule).



Apport volontaire au conteneur à papier des journaux, revues et magazines (sans film plastique).



Ce que je dépose dans le sac orange



Bouteilles et flacons plastiques avec leurs bouchons



Cartonnettes



Emballages en acier et en aluminium



Briques alimentaires

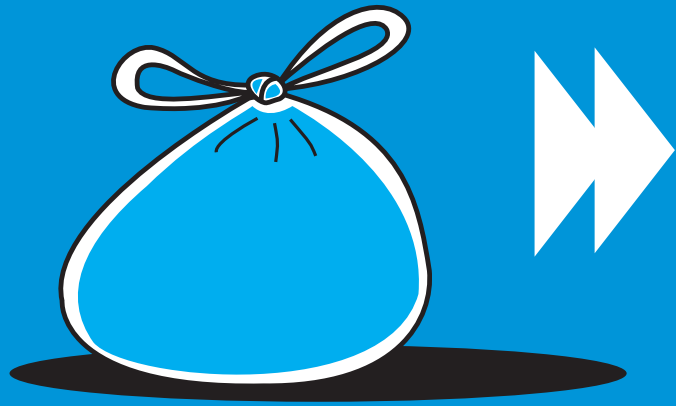


Tous les recyclables doivent être vidés de leur contenu. Il est cependant inutile de les laver et il ne faut pas les empiler.

Je fais un double nœud pour fermer le sac.

Je dépose le sac orange fermé dans le bac roulant.

Les résiduels dans le sac bleu



La déchèterie de Thal-Drulingen est destinée à recevoir vos déchets lourds, volumineux et dangereux.



Heures d'ouverture de la déchèterie :

Été (du 01/04 au 30/09):
 lundi et vendredi: de 13h à 18h
 mercredi: 8h à 12h
 samedi: 8h à 12h et 13h à 18h

Hiver (du 01/10 à 31/03):
 lundi et vendredi: 13h à 16h30
 mercredi: 9h à 12h
 samedi: 9h à 12h et 13h à 17h

 HUILES DE FRITURE	 TEXTILES	 BOIS	 CARTONS	 DEEE
 GRAVATS / INERTES	 MÉTAUX	 TOUT VENANT	 CARTOUCHES ENCRE	 D.A.S.R.J.: Piqûres, seringues
 DÉCHETS VERTS	Tontes de gazon, feuilles mortes, branchages, déchets de jardin.		 DÉCHETS DANGEREUX DES MÉTIERS	Pots et bombes de peinture, bidons d'huile de vidange, batteries, piles.
			 AMPOULES	Ampoules et néons.

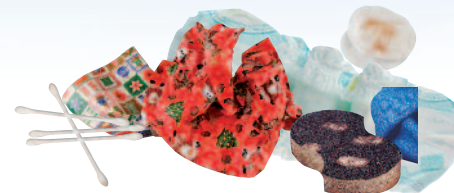
Ce que je dépose dans le sac bleu



Films et barquettes alimentaires, sacs et sachets en plastique.



Pots de beurre, de crème, de yaourt.



Papier cadeau, éponges, lingettes nettoyantes, couches culottes et contenu de la poubelle de salle de bain.



Autres déchets en plastique : jouets, cintres, rasoirs, brosses à dents, vaisselle jetable, tubes et boîtes.



Pots en terre cuite, pyrex, porcelaine, vaisselle cassée.



Déchets minéraux, coquilles de crustacés et litière de chats.



Je mets dans le sac bleu les déchets qui ne doivent être mis ni dans le sac vert ni dans le sac orange.

Je fais un double nœud pour fermer le sac.

Je dépose le sac bleu fermé dans le bac roulant.

Conseils du tri multiflux



1

À chaque déchet, son sac.
En cas de doute, mettez vos déchets dans le sac bleu.

2

Une fois vos sacs remplis, fermez-les à double nœud afin qu'aucun déchet n'en sorte.

3

Présentez votre bac roulant à la collecte le jour défini.

2 gestes réflexe

Efficacité et propreté



Positionnez, si possible, vos bacs roulants deux par deux.



Mettez tous vos déchets dans le bac roulant.
Ne laissez pas vos sacs déborder du bac roulant.



Tous les bacs roulants ne correspondant pas aux critères ci-dessus ne seront pas ramassés.

Avec le soutien financier de :

ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
Délégation Régionale
Languedoc-Roussillon



ECO
EMBALLAGES



Communauté de Communes du Pays de Sarre-Union
14, rue Vincent d'Indy
67260 SARRE-UNION
Tél. : 03 88 01 67 07 - Fax. : 03 88 01 67 08
E-mail : tri@ccpsu.fr